

L'ÉCHO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 32 - AVRIL 2022

L'édito du Maire : « Pour ce printemps 2022, vigilance et action ! »

Chers Prémesquoises, chers Prémesquois,

Le contexte de ce printemps 2022 recouvre de nombreuses incertitudes. Sur le plan de la santé d'abord, les derniers indicateurs montrent que l'épidémie COVID continue de résister et d'être dans notre quotidien. En parallèle, d'autres virus circulent nous rappelant l'exigence du respect des gestes barrières même si les autorités ont décidé d'assouplir nombre de règles pour nous, permettre de revivre plus « normalement ».

Les environnements nationaux et internationaux sont également agités sur fond de séquences électorales et de conflit armé sur l'est du continent.

Les 10 et 24 avril et les 12 et 19 juin prochains, la France aura à se déterminer pour 2 scrutins importants : les élections présidentielles et les législatives. Il s'agira de choisir un nouveau Président de la République mais aussi une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale. Ce sont des choix importants pour notre pays et je vous invite, après ces 2 années de crise sanitaire, à vous saisir pleinement de ces échéances pour prendre part au débat démocratique et préparer au mieux notre pays pour les années à venir.

Et puis, comment ne pas penser à nos amis Ukrainiens ? Qui l'eût cru ? En 2022, un conflit armé à 2200 km de chez nous... C'est pourtant une réalité violente qui s'impose à toutes et tous. Rien n'est jamais acquis et, à plus forte raison, la paix. Plus que jamais les leçons de l'Histoire doivent être dans tous les esprits. Aussi, nous formons le vœu qu'une solution diplomatique rapide s'impose à tous pour faire taire les armes et permettre aux réfugiés de retrouver leur famille, leurs amis, leurs villes et leurs villages. Je salue très chaleureusement les bénévoles, habitants et scolaires qui se sont mobilisés pour collecter des dons pour ces femmes, hommes et enfants qui fuient la guerre. Prémesques a du cœur pour les grandes causes ; une fois encore, nous avons répondu présent.

Du côté de l'action locale, le premier trimestre 2022 aura été marqué par plusieurs actions fortes :

- 1. Le vote de notre budget, qui mêle prudence financière en matière de fonctionnement, élan sur le volet investissement et neutralité des taux locaux pour la $9^{\grave{e}_{me}}$ année consécutive ;
- 2. La finalisation de notre copie d'urbanisme avec ses priorités pour les 15 ans à venir, rendue le 28 février au Président de la MEL;
- 3. La finalisation de notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) en matière de voirie, de mobilité urbaine, de déplacement et de stationnement, commun avec la MEL.

Sur ces 2 sujets très importants pour la commune, des annonces fortes vous seront faites avant les congés d'été sous la forme d'une ou plusieurs réunions publiques, puisque les conditions sanitaires le permettent désormais.

Enfin, notre base de loisirs de la Montagne a beaucoup souffert des épisodes venteux des dernières semaines. Plus de 120 arbres sont tombés. Un premier travail - colossal - de nettoyage a été effectué, nous sommes en lien avec la MEL et l'ONF (Office National des Forêts) pour trouver des solutions et redonner à cet espace son cadre paysager apprécié de tous.

Nous espérons toutes et tous vous retrouver aux réunions publiques mais aussi aux différents événements festifs et associatifs des prochaines semaines.



Écrire au maire : maire.premesques@outlook.fr

Pastons in finits!

Yvan HUTCHINSON
Maire de Prémesques
Conseiller Métropole Européenne de Lille
Conseiller Régional Hauts-de-France

TRAVAUX

BASE DE LOISIRS

Malgré l'intervention des services techniques et de l'entreprise prémesquoise Seb Jardin, l'ampleur des travaux à exécuter au niveau de la base de loisirs reste conséquente.

Les allées ont été dégagées, des arbres tombés ont été débités, néanmoins de nombreuses branches en suspension et des arbres fragiles, notamment des peupliers creux âgés d'une quarantaine d'années, doivent être abattus pour permettre aux prome-



neurs de s'y balader en toute sécurité. Nous déplorons vivement cette situation et mettons tout en œuvre pour permettre une réouverture dans les semaines à venir.



Un diagnostic forestier est en cours par une société spécialisée et une demande a été faite auprès de l'ONF (Office National des Forêts).

Un courrier a été transmis au Vice-

Président de la MEL en charge de l'Agriculture et des Espaces Naturels afin d'obte-



nir des conseils et une aide au reboisement de ce site qui fait partie du projet métropolitain « Les Portes des Belles Terres » (voir ci-dessous).

CADRE DE VIE

PROJET « LES PORTES DES BELLES TERRES »



« Les Portes des Belles Terres » est un projet de parc paysager issu d'une charte de coopération entre 18 communes de la Métropole Européenne de Lille. Les objectifs sont de préserver les espaces naturels existants, d'améliorer les cheminements en termes de tracés, d'aménagement et de signalisation, de valoriser le patrimoine paysager, de faciliter l'accès aux sites intéressants et de mettre en valeur la trame bleue (rivières, becques...). Ce territoire s'étend sur 18 communes que sont : Escobecques, Englos, Ennetières-en-Weppes, Capinghem, Prémesques, Lambersart, Lomme, Lompret, Pérenchies, Verlinghem, Wambrechies, Bondues, Mouvaux, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Mouvaux, Linselles, Quesnoy-sur-Deûle.

Donnez votre avis sur le projet Les Portes des Belles Terres : https://participation.lillemetropole.fr/processes/
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
portes des Belles Terres :
<a href="portes des

JEUNESSE

CLASSE DE NEIGE

Après plusieurs annulations en raison de la crise sanitaire, 39 enfants des classes de CM1 et CM2 ont enfin pu partir en classe de neige du 5 au 12 mars. Accompagnés de leurs deux institutrices et de plusieurs animateurs, nos jeunes prémesquois ont profité d'une belle semaine ensoleillée et découvert les joies de la neige à Saint-Léger les Mélèzes. Fous rires et plaisirs étaient au programme ! Cette année, le transport s'est fait en bus de nuit, pris en charge par la mairie. L'association de parents d'élèves Les Enfants d'abord a, elle aussi, apporté une aide financière. Un grand merci également à Madame la directrice ainsi qu'aux enseignantes, de leur dévouement et implication pour l'organisation et le maintien de ce beau voyage, malgré les multiples contraintes imposées liées au contexte sanitaire.



ÉCRIVAINE EN HERBE

Emeline Perrault, jeune prémesquoise de 16 ans, vient d'achever l'écriture de son premier roman à suspense intitulé « Foutu héritage ».

Pour que celui-ci puisse être édité en grand nombre, elle a lancé une campagne de financement participatif sur une plateforme de promotion culturelle. Si vous souhaitez apporter votre soutien à Emeline et faire en sorte que son roman voie très prochainement le jour, aidez-la en participant financièrement



ou en précommandant son livre en version électronique ou en version papier via : https://www.simply-crowd.com/produit/foutu-heritage/

Suivez Emeline Perrault sur son compte Instagram : @lecture and company

PÂQUES 2022



Dimanche 17 avril de 10h à 12h : retour de la Chasse aux Œufs.

Cette année, l'évènement se déroule au parc paysager du centre-bourg. Diverses animations sont proposées pour permettre aux enfants prémesquois de 2 à 12 ans d'obtenir leur permis de chasse aux œufs!

ÉLECTIONS

HORAIRES ET LIEUX DES BUREAUX DE VOTE

Pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, les bureaux de vote seront ouverts à 8h et fermeront à 19h.

Cette année, retour des deux bureaux de vote au



Restaurant scolaire rue des Ecoles et au Club House au stade Henri Turpin rue de la Coeuillerie.

VOTE PAR PROCURATION



Depuis le 1er janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même com-

mune. Toutefois, la personne désignée pour voter à sa place (mandataire) devra impérativement le faire dans le bureau de vote où il est inscrit.

https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15478

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin prochains. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne:



https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie.

SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ UKRAINE

Vous avez été nombreux à déposer des produits de première nécessité pour la collecte au profit des Ukrainiens. Grâce à

votre générosité, à l'action des élus, des bénévoles pour le tri et avec l'aide de Yannick PETRINS, horticulteur prémesquois, 5 palettes ont été acheminées vers les entrepôts de la MEL.

Encore MERCI !!!



AÎNÉS

ESCAPADE A DUNKERQUE

Pour répondre aux souhaits de nos aînés et suite au vif succès

des sorties précédentes, le CCAS et la municipalité de Prémesques proposent aux séniors de la commune, de 65 ans et plus, une « Escapade à Dunkerque » le mercredi 18 mai.

Programme et modalités d'inscription sur le flyer joint dans cet Echo.



ENVIRONNEMENT

DÉCOUVERTE DES OISEAUX ET FABRICATION DE NICHOIRS



Le 2 avril, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été invités par la Commission Environnement, à participer à l'animation « Découverte des oiseaux des jardins et fabrication de nichoirs pour mésanges » encadrée par la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux).

L'occasion pour nos jeunes d'agir pour la biodiversité. **Ces nichoirs se-**

ront installés dans le parc du Centre Bourg derrière la Maison des Associations, au niveau du parc paysager, au cimetière, dans le chemin du Bois ainsi qu'à la base de loisirs.

AIDE À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS OU ACCESSOIRES VÉLOS

Le Conseil Municipal a voté le 21 février dernier un dispositif d'aide à l'achat d'équipements ou accessoires vélos. Pour en savoir plus : https://premesques.fr/dispositif-daide-a-lachat-dequipements-velo/



ÉCHO ASSO

Une nouvelle tenue pour le Prémesques Cyclo Club!

Bleu sera désormais la couleur de reconnaissance de nos cyclos prémesquois que vous pourrez croiser dans le village ou sur les routes des environs ! Le renouvellement a pu se faire notamment grâce au sponsor ISONORD et a été célébré chaleureusement le vendredi 11

mars en présence de M. le Maire et de ses adjoints. Le Cyclo Club de Prémesques compte environ 25 adhérents et participe les dimanches matins aux brevets de la région. Le brevet de Prémesques aura lieu cette année le 3 juillet au départ de la salle St Laurent. N'hésitez à y participer! Que vous soyez plutôt route ou V.T.T, vous y trouverez votre bonheur!



CIVISME

CHIENS INTERDITS DANS LES PARCS

RAPPEL: Les déjections canines laissées

DÉJECTION CANINE blique ou dans



sur la voie pules espaces de ieux sont interdites. Des distributeurs de sacs pour ramasser déjections les sont à votre disposition stade, en mairie et à la Maison

les zones de jeux de la commune, un blique, même si en apparence il ne gêne arrêté municipal interdit désormais les pas le passage des piétons. De fait, cela chiens (même tenus en laisse) dans ces est verbalisable. Nous comptons sur espaces municipaux:

- Parc paysager rue du Couvent
- **Maison des Associations**
- Aire de jeux clôturée à la Base de

STATIONNEMENT

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir et sur la route d'un véhicule motorisé est con-

Pour éviter les déjections canines dans sidéré comme gênant la circulation pucivisme. Pour tion, l'amende s'élève à 135€ pour les Aire de jeux clôturée derrière la voitures et à 35€ pour les deux ou trois



des Associations.

AGENDA

au Restaurant scolaire rue des Ecoles et passage des coureurs prévu vers 13h au Club-House au stade Henri Turpin rue jusqu'au passage de la voiture-balai. de la Coeuillerie.

<u>Dimanche 17 avril de 10h à 12h</u> : commémorative. Grande Chasse aux Œufs pour les Baptiste Lebas. jeunes prémesquois jusqu'à 12 ans. Rdv au parc paysager et aire de jeux rue des du Centre organisée par le Comité des Ecoles / Couvent.

Samedi 30 avril de 10h à 12h : Carnaval de l'école Jean-Loup Chrétien, organisé par l'Association des Parents d'Elèves et plus. Sur réservation en mairie. Les Enfants d'Abord.

Samedi 7 mai : la course cycliste des 4 jours de Dunkerque traversera la commune par la rue de la Bleue.

19h: 1^{er} et 2nd tour des élections prési- rompue dès le passage de la caravane 14h à 18h: Mumo: Musée Mobile dans dentielles. Retour des 2 bureaux de vote publicitaire vers 11h30 et pendant le le cadre d'Utopia de Lille3000.

> Dimanche 8 mai à 11h : Cérémonie Rdv place

> Dimanche 15 mai à 6h à 13h : Braderie Fêtes Prémesquoises.

Mercredi 18 mai : Escapade à Dunkerque pour les Prémesquois de 65 ans

Dimanche 22 mai à 9h30 : Parcours du Cœur rdv Salle des Sports.

Du vendredi 10 au mercredi 15 juin : Coeuillerie. **Ducasse** place Jean-Baptiste Lebas.

Les dimanches 10 et 24 avril de 8h à La circulation des véhicules sera inter- Dimanche 12 juin de 10h à 12h et de

Les dimanches 12 et 19 juin : 1er et 2nd tour des élections législatives.

Mardi 21 juin : Fête de la Musique

Samedi 25 juin : Kermesse de l'école Jean-Loup Chrétien.

Samedi 25 juin de 8h à 12h30 : Don du sang - Salle des Fêtes Maurice Schumann place Roger Dutriez à Pérenchies. Prenez rendez-vous en ligne sur https:// mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 26 juin : Ball-trap organisé par l'Association des Chasseurs Prémesquois au stade Henri Turpin, rue de la

Mairie de Prémesques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prémesques Tél: 03 20 08 82 10 mairie@premesques.fr www.ville-premesques.fr Ville de Premesques Ouverte : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 -12h / 14h -17h, (jusque 18h30 le lundi) mardi : 14h- 17h, samedi 8h30 - 11h30

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 900 ex. Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement

